

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2014

Séance du 27 janvier 2014

CG 14/2^{ème}/I-02

L'an deux mille quatorze, le 27 janvier, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL DE TARN-ET-GARONNE

BUDGET PRIMITIF 2014

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de Budget Primitif pour 2014 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne.

L'équilibre général de ce projet s'établit, en mouvements réels, à **2 427 871,00 €**.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des diverses opérations.

A – DEPENSES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

Comptes 21 – Immobilisations Corporelles

Compte 2135 – Installations générales, agencements, aménagements
des constructions.....

69 405,00 €

Compte 2154 – Matériel et outillage.....

14 000,00 €

Compte 2182 – Matériel de transport.....	25 000,00 €
Compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique.....	2 000,00 €
Compte 2184 – Mobilier.....	7 000,00 €
Compte 2188 – Autres immobilisations corporelles.....	3 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	120 405,00 €

- SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Comptes 60 – Achats et variation des stocks

Compte 606 – Achats non stockés de matières et fournitures.....	228 367,00 €
---	--------------

Comptes 61 – Services extérieurs

Compte 611 – Prestations de services avec des entreprises.....	8 300,00 €
--	------------

Comptes 62 – Autres services extérieurs

Compte 624 – Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel.....	36 014,00 €
---	-------------

Compte 625 – Déplacements, missions et réceptions.....	2 773,00 €
--	------------

Compte 626 – Frais postaux et frais de télécommunications.....	6 700,00 €
--	------------

Compte 628 – Divers.....	15 743,00 €
--------------------------	-------------

Total des dépenses du groupe I.....	297 897,00 €
-------------------------------------	---------------------

GROUPE II – Dépenses afférentes au personnel

Compte 63 – Impôts, taxes et versements assimilés.....	50 414,00 €
--	-------------

Compte 64 – Charges de personnel.....	1 886 179,00 €
---------------------------------------	----------------

Total des dépenses du groupe II.....	1 936 593,00 €
--------------------------------------	-----------------------

GROUPE III – Dépenses afférentes à la structure

Comptes 61 – Services extérieurs

Compte 613 – Locations.....	7 572,00 €
-----------------------------	------------

Compte 615 – Entretien et réparations.....	43 890,00 €
--	-------------

Compte 616 – Primes d'assurances.....	13 250,00 €
---------------------------------------	-------------

Compte 618 – Divers.....	1 600,00 €
--------------------------	------------

Comptes 62 – Autres services extérieurs

Compte 623 – Publicité, publications, relations publiques.....	1 600,00 €
--	------------

Comptes 63 – Impôts, taxes et versements assimilés

Compte 637 – Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres	
---	--

organismes).....	339,00 €
<u>Comptes 65 – Autres charges de gestion courante</u>	
Compte 657 – Subventions.....	316,00 €
Compte 658 – Charges diverses de gestion courante.....	4 409,00 €
Total des dépenses du groupe III.....	72 976,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	2 307 466,00 €
TOTAL DES DEPENSES.....	2 427 871,00 €

B – RECETTES

- SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I – Produits de la tarification et assimilés

Comptes 73 – Dotations et produits de tarification

Compte 731221 - Prix de journée - Etablissements et services sociaux et médico-sociaux.....	2 352 187,00 €
Compte 733222 - Prix de journée - Prise en charge prévue par le code de l'action sociale et des familles.....	41 196,00 €
Total des recettes du groupe I.....	2 393 383,00 €

GROUPE II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Comptes 70 – Produits

Compte 708 – Produits des activités annexes.....	15 461,00 €
<u>Comptes 75 – Autres produits de gestion courante</u>	
Compte 754 – Remboursements de frais.....	19 027,00 €
Total des recettes du groupe II.....	34 488,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT..... 2 427 871,00 €

TOTAL DES RECETTES..... 2 427 871,00 €

Le prix de journée de l'établissement a été établi ainsi qu'il suit :

A - Total des charges (investissement + groupes I + II + III).....	2 427 871,00 €
B - Produits en atténuation (investissement + groupes II + III).....	34 488,00 €
C - Reprise de résultat.....	<u>0,00 €</u>

Total à prendre en compte = A – (B + C)..... 2 393 383,00 €

Montant de la dotation globale..... 2 393 383,00 €

En fonction d'une activité basée sur 10 042 journées d'internat, 548 journées de semi-internat et 1096 journées accueil United, la proposition de prix de journée 2014 s'établit donc à :

Prix de journée internat

$\frac{2\,393\,383,00}{10\,042 + ((548+1096) \times 0,85)}$ soit prix de journée arrêté à..... 209,22 €

- Forfait journalier..... 18,00 €

Prix de journée semi-internat

$\frac{2\,393\,383,00 - (209,22 \times 10042)}{548 + 1096}$ soit prix de journée arrondi à..... **178,00 €**

Conformément à l'article 30 du règlement intérieur de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne à Mimizan-Plage, les taux des redevances des commensaux pour 2014 font l'objet des propositions suivantes de la commission de surveillance :

	2013	2014	Pourcentage d'augmentation
COMMENSAUX DE DROIT - par repas.....	3,88 €	3,92 €	1,00%
COMMENSAUX EXCEPTIONNELS - par repas.....	5,10 €	8,00 €	56,90%
GROUPE D'ENFANTS - forfait journalier hôtelier.....	15,15 €	13,60 €	-10,20%
- forfait petit déjeuner seul.....	-	2,00 €	100,00%
- forfait repas seul.....	-	8,00 €	100,00%

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le budget primitif 2014 de l'Institut médico-éducatif et professionnel de Tarn-et-Garonne, qui s'équilibre en mouvements réels à 2 427 871 € ;
- Précise que le niveau de vote des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'effectue par groupe ;
- Approuve les taux des redevances des commensaux pour l'année 2014 énumérés ci-après, retenus par la commission de surveillance :

	2014	Pourcentage d'augmentation
COMMENSAUX DE DROIT		
- par repas.....	3,92 €	1,00%
COMMENSAUX EXCEPTIONNELS		
- par repas.....	8,00 €	56,90%
GROUPES D'ENFANTS		
- forfait journalier hôtelier.....	13,60 €	-10,20%
- forfait petit déjeuner seul.....	2,00 €	100,00%
- forfait repas seul.....	8,00 €	100,00%

Adopté à l'unanimité.

Le Président,